

Marseille, le 09/11/2005



comité
départemental
des bouches
du Rhône

Tracé des sentiers pour l'accès aux Falaises

INTRODUCTION

La principale dégradation causée par les grimpeurs se produit lors de l'accès à la falaise puis à la redescente de la falaise. C'est la conclusion commune au GIP et à la FFME. En effet lorsque le grimpeur quitte un cheminement balisé pour accéder aux falaises, si le chemin n'est pas nettement marqué, de multiples sentes sont créées et il y a dégradation de la végétation. Il en va de même pour la redescente de la falaise si celle-ci ne s'effectue pas par des rappels.

Le CD13 FFME a la volonté de traiter ce problème en concertation avec les différents propriétaires des falaises du département. Une expérimentation grandeur nature va donc avoir lieu sur le site classé des Calanques en concertation très étroite avec les propriétaires du site et le GIP. Nous profiterons des travaux de mise aux normes de l'équipement des falaises pour réaliser cette expérimentation.

La présence très souvent d'éboulis pour accéder aux voies et pour la redescente pose le problème de la flore qui est inféodée à ce type de terrain (l'exemple typique est constitué par la Sabline de Provence ou Herbe à Gouffé –Gouffea- : protégée à l'échelon national, et au plan international. Elle figure en annexe I de la Convention de Berne, ainsi que parmi les espèces prioritaires au titre de la Directives Européenne de 1992 qui classe même son habitat -les éboulis- comme "zone spéciale de conservation").

Le grimpeur est très respectueux de la faune et de la flore, il respectera d'autant plus cet environnement que le cheminement spécifique à sa pratique est bien indiqué.



LES ACTIONS

Chronologiquement, plusieurs actions sont à envisager :

- Déterminer le tracé avec l'aide de spécialistes de la flore (botanistes), afin d'avoir un impact minimal sur celle-ci.
- Réaliser un dossier pour valider ce tracé avec le propriétaire et le GIP. Aller sur place avec le propriétaire
- Indiquer au départ des sentiers le nom de la falaise et du secteur, pour que le grimpeur ne se trompe pas au départ du sentier. Signalétique à voir avec le GIP.
- Tracer les accès aux falaises avec un pictogramme spécifique aux grimpeurs, (C'est le même pictogramme qui sera appliqué à l'ensemble des falaises du département selon la charte graphique du CD13FFME).
- Limiter le nombre de sentiers.
- Impliquer les grimpeurs, les professionnels et les clubs dans la réalisation et l'aménagement de ces chemins.
- Réaliser des actions de communication auprès des grimpeurs (réédition du topo, forums, revues spécialisées, clubs, magasins de sport...).

Quelques secteurs sont particulièrement concernés dans le site classé des calanques :

- Sormiou. Secteurs lou spigaou, rumpe cuou, pyro, Tarzan..
- Morgiou. Secteurs falaise du Renard, la voile, le cancéou...
- Melette. Secteurs de la Bougie, de l'Escu, la Parfumerie.
- Luminy. Secteurs de la Candelle et du Val Vierge

mais d'autres sites, dans les Bouches du Rhône sont aussi concernés par cette problématique : Sainte Victoire, Sainte Baume, les Alpilles, etc.

Pour mettre au point cette démarche, nous allons établir un dossier tous les deux mois regroupant quelques falaises, afin de montrer notre compétence, notre savoir-faire et notre sens de la concertation dans l'optique de l'élection du site classé des Calanques comme Parc National.

Dossier réalisé par :

Gilles BERNARD (CD 13 FFME)

Robert GIRAUD, Pascal AUDA (Botanistes)

Claude FULCONIS (Président du CD 13 FFME)

Falaises du Renard (MORGIOU)

(Dossier N°1)

- Dièdre du Renard page 278 du topo
- Les Baudriers page 280 du topo
- Traction partout page 282 du topo

Ce premier dossier est relatif aux falaises du Renard à Morgiou. Ce site est sensible. Il est intéressant pour le grimpeur pendant les périodes chaudes (Mai, Juin et Septembre). Cependant le type et le niveau des voies ne drainent pas beaucoup de grimpeurs. La flore est riche et le terrain est instable car formé d'éboulis. La pratique de l'escalade date des années 1950.

Le 15 juin 2005 Robert GIRAUD (Botaniste) et Gilles BERNARD (CD13 FFME) sont allés repérer les accès aux falaises. Ils ont fait le repérage puis un balisage sommaire avec des cairns.

« Secteur dièdre du Renard » page 278 du topo

Description du lieu :

Il s'agit d'un grand dièdre de 60 mètres de haut pour cinquante mètres de large. Le bas de ce secteur est très riche au niveau de la flore. Le terrain est formé de multiples éboulis, il y réside de nombreux plans de l'Herbe à Gouffé. Le bas de ce dièdre a pour socle un éboulis très raide et actif. Sur les bords de l'éboulis l'Herbe à Gouffé est présente. Au sommet de la face un petit éboulis surplombe l'angle du dièdre, il est peu incliné et stable.

Actions :

- Dans le topo (page 278), nous allons enlever la phrase : « *remonter un éboulis pour atteindre le pieds des voies* » et indiquer le nouveau tracé. Nous sensibiliserons les grimpeurs à la protection de la Gouffeia. (Cela sera effectif pour le retraitage de septembre 2005).



- Le tracé choisi d'accès au secteur est celui de la photo 1, il est stable et facilement aménageable, il est actuellement repéré par des cairns. (Il emprunte d'ailleurs, un des cheminements déjà existants)

- Le bas de ce dièdre a pour socle un éboulis très raide. La face Nord le longe. De l'Herbe à Gouffé réside au pied de cette face. Le terrain est instable et y marcher entraîne une dégradation certaine. Nous proposons d'interdire les 3 voies sportives qui étaient prévues au rééquipement et d'enlever l'équipement en place (voir la photo).

Il y a trois voies sportives à droite de la voie J mais qui ont été oubliées dans le listing sportif 2004. Nous nous proposons de mettre aux normes ces voies, car en l'état, elles sont dangereuses. Elles sont très difficiles donc elles attireront peu de personnes. Le pied de ces voies est stable et il ne présente pas de plantes à protéger.

Pour toutes les voies de ce secteur les descentes s'effectuent en rappels. Il n'y a donc pas de piétinement à la descente.

FALAISE DU RENARD

« Secteur les baudriers page 280 et secteur traction partout page 282 »

Un peu après l'embranchement pour le secteur du « Dièdre du Renard » nous avons un départ commun pour les secteurs « traction partout » et « les baudriers ». Ce chemin actuellement est repéré par des cairns, il présente une faible pente et permet de desservir les deux secteurs. (Voir photo 2).

Le prochain dossier sera le Val Vierge et la face sud de la Candelle.